AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Simon Strietmuller et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,149—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore Strietmuller, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
F. J. Dreyfous, avocat. Greffier.
13 jan—15 19 24

Succession de Joseph H. Fredericks

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,372—Division B—Attendu que Mme Louisa Hoffman, veuve de Joseph H. Fredericks, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph H. Fredericks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
Greffier.
15 jan—15 19 24

Succession de John Henry Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,363—Division D. Attendu que Frank Henry Schulte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John Henry Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
13 janv—13 17 22 Greffier

Succession de Pierre N. Canteron,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,695—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Edouard Robert, J. B. Cambeilh et Mme S. J. Canteron exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
13 janv—13 17 22 Greffier.

Succession du Dr Emmett Lee Viers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,340—Division A.—Attendu que Joseph W. Frankenbush a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Emmett Lee Viers, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
14 janv—14 18 23 Greffier.

Succession de Jane Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,736—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jacob M. Malter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
Robert Légier, avocat. Greffier.
15 jan—15 19 24

Succession de William Hillsman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,65?—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Chrétien & Suthon, avocats.
15 janv—15 19 24

Succession de Mme Louise Mangin,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,689—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Paradis, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
16janv—16 20 25 Greffier

Succession de Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Baldwin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
14jan—14 18 23 Greffier.

Succession d'Amelia Carbo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,354—Division E—Attendu que George Stier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Amelia Carbo, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Félix J. Dreyfous, avocat, Greffier.
11 jan—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 55,394—Cour Civile de District—Division B—Camille E. Borges vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Camille E Borges, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing, Jr., notaire public, en son bureau No 211 Passage de la Bourse en cette ville, commençant VENDREDI, le 23me jour de janvier 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1898.
[Signé] FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18 janv—18 22 27

Succession de J. A. C. Wadsworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emminia Wadsworth, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier
Chas Louque, avocat. 11 janv—11 15 20

Mme L. F. Labauve vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,968—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. J. Zang, syndic définitif des créanciers de Mme L. F. Labauve ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
12 jan 13 17 22 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabiro et al vs Gaston Cabiro et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cave, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 44 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cave, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente, pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borne au-dessus par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve G unod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur
12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme B. M. Gogarty vs Hurz Cornice Company.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 31,175—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magazine, le MERCREDI 19 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lots d'outils etc. pour ferblantiers et fabricants de corniches.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux
ED P. FOLEY
Constable de la Première Cour de Cité
9 jan—9 14 19

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroisses romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des câbles du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.
Prix broché 30cents; relié 50 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente finale. Ni limite ni réserve.

Manteaux de cheminée, tapisserie, etc.

Lundi, 24 janvier 1898, à 11 h.A.M.

546 rue Camp, encoignure Lafayette

No 55,087—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Ong-Hitler Co., Ltd., vs The Art Furniture and Decorating Co., Ltd.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, le LUNDI 24 janvier 1898, à 11heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Camp et Lafayette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 13 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—

De jolis manteaux de cheminée en "Bird's eye maple," en noyer, chêne, bois blanc émaillé, etc., aussi trois moutures de cheminée aldine, un grand lot de toiles et de tapisseries à relief.
Conditions—Comptant.
14 jan—14 20 23

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Onder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C, de la sus dite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, une encanteur dûment licencié, nous procéderons à la vente à l'encan public, le

JEUDI, 10 février 1898, à 12 M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite:

Tout et en particulier la part, l'intérêt et la propriété montant aux dix-dix-huitièmes de feu Gorge Onder, dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendent, situé se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia, anciennement Maunsell et Sud Robertson, ci-levaut Locust désigné par le No 3, d'après une copie d'un plan annexé à l'acte d'achat du dit decedent, passé pardevant W J Castell, anciennement notaire public en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant, d'après le dit plan, 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer l'acte de vente, pardevant James Simeon Esq, notaire public.
BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, Hypothèques, Placements. No 824 rue Commune.
8 jan—8 9—fév 6 7 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 2918 rue Chippewa.

Succession de Catherine Schmidt, ou Smith, veuve de Joseph Dies.

No 54,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre daté le 28 décembre 1897 de l'Hon F. A Monroe juge de la susdite cour, nous procéderons de vendre à l'encan—

Mardi, 1er février 1898, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune,

la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, rapportant $12 de loyer par mois.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, et déposer 20 pour cent avec nous au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse. BAYNE & ONORATO,
Bourse des Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements. 824 rue Commune.
29 déc—29 30 31—jan 30 31—fév 1

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William J. Vason.

No 54,337—Cour Civile de District—Division E—paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, le dit ordre daté et signé le 23 novembre 1897 et adressé à moi, je procéderai à vendre en mon bureau No 144 rue Carondelet, aux enchères publiques, MERCREDI, 19 janvier 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans les propriétés suivantes, à savoir—

1° Une moitié indivise d'intérêt dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35 borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St. James, Nos 1 et 2, et mesurant chacun 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. D. KINGSTON, Encanteur,
144 rue Carondelet.
19 déc—19 26—jan 2 9 19

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED G. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 17 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 10 janvier 1898. Il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. DeYoung en date du 1er février 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième

Conditions de la vente—Le tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.
16 jan—16 23 30—fév 6 13 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District.

Connu comme No 2515 rue Remparts, entre les rues Poète et Musique.

The Third District Building Association vs Lilian Hyde, femme d'Oscar Antoine

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,134—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Poète et Musique ledit ilet est désigné par le numéro municipal 369 et le dit lot par le numéro vingt et un, conformément à un plan déposé dans le bureau de F. DeArmas, ancien notaire en cette ville et mesure en mesure française trente trois pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
30 déc—30—jan 6 13 20 27—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CRÉDIT.—

Léon Jonbert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 mai 1889, et annexé à un acte de partage passé pardevant Joe. D Taylor, notaire, le 11 septembre 1891; selon le dit devis les dits lots ont les mesures suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de là trente-cinq pieds six pouces sur une ligne oblique courant vers la rue du Camp et de là cinquante sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante six pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de là trente neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le dit lot des lots Nos 1 et 2 et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante sept pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.
Saisi dans le procès ci-dessus.
Termes et conditions:
1° L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossés, datés Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars ($140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1896 (M. O. Bk. 560 folio 169).
2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.
23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Tonti, désignés comme lots Nos 5 et 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 12 décembre 1874; les dits deux lots se joignent et mesurent conformément au dit plan chacun vingt-quatre pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Bienville sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll,
Avocats pour les Plaignants.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'installations de buvette, Meubles, vins, liqueurs, etc.

J. J. Tanner vs S. H. St-Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,226—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 janvier 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu et les installations etc., d'une buvette transportées en mon entrepôt aussi, un lot de meubles, etc., d'après l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-de-sus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner, avocats du plaignante. 12 janv—12 17 21 24

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous a

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5 mars—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un grand assortiment de meubles de bureau de prix et de valeur.

LIVRES DE LOI AINSI QU'UN COFFRE-FORT EN FER, ETC.

The Morris Building and Land Improvement Company Limited vs Sidney I. Heinemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,827.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, LUNDI, le 31 janvier 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la chambre 318 au 3me étage de la Bâtisse Morris, à l'encoignure des rues Canal et Camp.

Le contenu du dit bureau consistant en un grand assortiment de meubles de bureau, livres de loi, bibliothèque, tapis, rugs etc., ainsi qu'un coffre fort en fer, le tout d'après inventaire enregistré
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Edward Rightor, avocat pour le plaignant.
19 jan—19 26 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'UNE PROPRIETE DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT.

Carson Mudge vs L. D. Herbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White et Bank désignés comme ilet "D" sur un plan privé de L. Surgi, en dépôt à la "Hibernia Insurance Co" les dits lots sont désignés par les Nos 25, 27 et 28 et mesurent comme suit: Lot 26 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quatorze pieds, onze pouces. Lot No 27 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, sur cent quatorze pieds onze pouces et sept lignes. Le lot No 28 mesure vingt six pieds 7 lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quinze pieds un pouce sept lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bank et cent quinze pieds six lignes sur la ligne le séparant du lot No 27.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo. Cotonio avocat pour le plaignant.
31 déc—31—jan 17 14 21 27—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs James Mullaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 51,637 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le lot No 677 borné par l'avenue Hagan, et les rues Rendon, Commune et Gravier, mesurant cent vingt pieds de face à l'avenue Hagan sur trente et un pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur et désigné sur les rôles d'assessment de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No dix sept
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. E. Moise, Avocat pour les plaignants.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Vaste Propriété de Résidence de Valeur du Sixième District.

Connue comme No 1544 de l'Avenue Henry Clay, encoignure Benjamin,

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon,

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 67 (Burtheville) borné par les avenues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Calhoun désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesurent chacun, en mesure américaine, trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croquis de John F Brown, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1884 et annexé à un acte passé par devant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
B. McCloskey, avocat pour le plaignant.
17 déc—17 18 19 24 25 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Deuxième District connu comme Nos 2425 et 2427 rue St-Pierre,

Entre les rues Rocheblave et Tonti.

Albert Gailbault vs Mme C. A. Philippi

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St. Pierre, Rocheblave et Tonti. Le dit lot est désigné par le numéro quatorze et mesure trente pieds de face à la rue St- Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces trois lignes et demie entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Felix J. Dreyfous, avocat du plaignant
17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 62½ rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu...	$169,375 40	
Sur risques de mer..	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter—		
Primes non acquises 1896........		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter—		
Intérêt	$9,409 79	
Loyer................	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu ...	$72,400 22	
Sur risques de mer...	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896....	7,393 01	
Pertes totales........	$65,383 80	
Primes retournées ...	$23,543 ?3	
Réassurances	7,769 78	
Commissions.......	17,674 92	
Taxes et licences.....	6,218 87	
Dépenses générales Agence et légales....	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées.........	9,614 50	
		$61,846 50
Profit..............		$30 083 01
Dividende de juin et de décembre 1897........	20,000 00	
Profit net de 1897........	10,083 01	
		$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir........................	$ 4,647 27
Primes en voie de collection........	28,077 96
Billets garantis sur nantissement....	13,291 40
Comptant en main...........	18,762 85
Propriété foncière............	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120......	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co a 12....	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75.......	525 00
7 actions de la Provident Savings Trust & Deposit Bank à 80........	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90........	4,500 00
796 bons à prime à 202 1/2........	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102........	8,160 00
$1,750 des deuxièmes bons hypothécai es de la Orleans Railroad Co à 70	1,225 00
Librairie et meubles............	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital........	$200,000 00
Primes non acquises de 1897........	52,232 00
Pertes non ajustées et non payées.........	9,614 50
Dividendes non réclamés............	942 00
Dividende de décembre 1897........	8,000 00
Surplus	21,132 42
	$291 920 92

L'état ci-dessus est une copie juste vraie et correcte des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, (signé) JULES MONTREUIL, Président. Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898.
(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire.
16jan—1m

Vingt-huitième Etat Annuel

DE

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques de feu.........		$182,156 71
Sur risques de marine........		1,429 52
Sur risques de rivière........		2,180 40
		$185,766 63
A ajouter, primes non acquises de 1896		65,700 00
Primes totales............		$251,466 63
A ajouter, intérêts et profits et pertes............		22,071 64
Revenus............		$273 538 27
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu...	$52,035 70	
Sur risques de marine............	74 60	
Sur risques de rivière............	23 37	
Total des pertes payées............	$52,133 67	
Retour de primes et cancellations......	24,212 43	
Commissions	25,071 87	
Réassurances.........	16,678 59	
Taxes et Licences.........	2,497 64	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage, etc.........	30,779 48	
Déboursé............		$151,372 68
		$122,165 59
Primes non acquises de 1897.........	73,458 15	
Pertes ajustées et non ajustées............	14,024 00	
Dividendes d'intérêts de 6 pour cent sur le fonds capital pour l'année 1897.	12,000 00	
Fonds de réserve (se montant à $40,207 98)........	22,683 44	
		$122,165 59

ACTIF.

Argent en banque..................	16,507 60
$150,000 Bons Constitutionnels de la Nlle Orléans 4 0/0 à 102.	153,000 00
$75,000 Bons de l'Etat de la Louisiane 4 0/0 à 100........	75,000 00
34,180 Bons à Primes de la Nlle-Orléans à 200........	68,360
10 actions Compagnie d'Assurance Germania à 75........	750 00
Primes en voie de recouvrement..	21,810 42
Meubles et installations de bureaux	1,500 00
	$336,928 03

PASSIF

Capital.........	$200,000 00
Dividendes non réclamés.........	3,237 90
Réservé pour primes non acquises.	73 458 15
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.........	14,021 00
Dividendes d'intérêt de 3 0/0 sur le fonds capital dû en janvier 1898	6,000 00
Fonds de réserve.........	40 207 98
	$336,928 03

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
A. J. MIOTON GEO. LANAUX,
Secrétaire pro tem. Président
Assermenté et signé devant le soussigné notaire public, ce 11 janvier 1898.
EDGAR GRIMA,
Notaire Public.
12 janv—1m—mer dim

Southern Insurance Company of New Orleans—No 314 rue du Camp—Nlle-Orléans, 14 janvier 1898—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende d'intérêt semi-annuel de QUATRE POUR CENT sur le fond-capital a été déclaré payable sur demande.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire,
15jan 10f

Trente-unième Etat Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies.	$268,648 47	
Primes maritimes....	748 00	
Primes des rivières..	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896...	68,000 37	
Total..................		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes....	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence..............	24 003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total..................		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu....	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances.........	46,466 13	
Primes remises et commissions............	70 332 29	
Taxes, licences, et dépenses du Board of Underwriters.........	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts............		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées..	$82,699 61	
Pertes payées et non payées............	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus.........	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection.........	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat............	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres............	35,130 00
Compte de propriété foncière.........	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque.....	6 629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées.	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées............	20,181 40
Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1898............	8,000 00
Fonds de surplus............	10,000 00
	$320 881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire
Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
GEO. C. WALSHE,
(SCEAU) Notaire Public.
16 jan—1 m

Quinzième Etat Annuel.

THE

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Decembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie............	$392 131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer...	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter:		
Primes non acquises de 1896.........	119,854 03	
		520,079 00
A déduire:		
Réservé pour les primes non acquises de 1897.........	$142,170 69	
Primes remboursées..	50,401 05	
Réassurances.........	37,453 79	
		230,025 53
		$290,054 37
A ajouter:		
Profits et pertes............		$25,514 2?
Recettes nettes............		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies............	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 34	
Sur risques maritimes	777 90	
Total............	$115,450 86	
Commissions............	56,862 61	
Taxes et licences......	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt............	34,601 74	
		222,814 87
Balance............		$92,753 78
Moins:		
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées............		26,249 07
Profit net............		$66,504 71
Moins:		
Dividende de juillet 1897............		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter:		
Fonds de réserve de 1896.....		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897............		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,205 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100............	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½......	223,965 00
$1 560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235............	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)...	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange............	75 00
Une action French Opera House Association............	5? 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company............	2?0 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O....	35,000 00
Primes en cours de perception ...	69,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc............	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897............	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées............	26,249 07
Dividendes non réclamés............	780 00
Comptes non payés de décembre 1897............	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897............	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD,
Notaire Public,
Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER.
GEO H. DUNBAR,
F BARKER,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD,
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.
A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1m